



Problème avec un contrat gdf suiez

Par **pontieu**, le **13/03/2010** à **14:05**

Bonjour, j'ai souscrit un contrat gdf suiez le 25/9/09, avec prélèvement automatique mensuel de 137 e /mois qui devait commencé au mois de décembre aucun prélèvement effectué. après +eurs appels téléphonique de notre part ils répondent que tout va être mis en route or aujourd'hui je reçois 1 facture qui doit être réglé avant le 23/3/10. De leur part aucune explication concernant le prélèvement mensuel si : "il sera p-être mis en route au mois d' avril ou mai " n'ayant fait aucune erreur je leur demande un échéancier pour régler cette facture de 237.38 e non ils répondent à payer en 2 fois seulement que puis je faire ? Peut on faire valoir le contrat établi avec eux merci de me répondre au plus vite respectueusement